

Trait 2 Caps

Le **JOURNAL D'INFORMATION** de la Communauté de Communes de **LA TERRE DES 2 CAPS**

Agir aujourd'hui pour préserver demain !

DOSSIER SPÉCIAL
p 4 | **DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

n°18
Juin 2025





ACTU' ÉCO | 3

Réaménagement de la Zone de la Maie à Rinxent | Viabilisation de la ZA à Réty



DOSSIER SPÉCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE | 4

Déchets | Économie sociale et solidaire
Mobilités | Aménagement-Urbanisme
Changement climatique | Prévention des inondations



AU CŒUR DES SERVICES | 13

Petite enfance : les places d'accueil occasionnel ; ateliers massage bébé et parentalité | Solidarité et santé : la France Services fête ses 3 ans | Innovation : louer un bureau à L'interm@de



COUP DE CŒUR | 15

Opale boutique
L'artisanat à l'honneur à Rinxent



CULTURE, PATRIMOINE ET SPORT | 17

Biblio2caps : l'offre BibliOdysée | Les coups de cœur des bibliothécaires
L'anniversaire du plan de paysage du Bassin carrier | Apprendre à nager



L'AGENDA DE L'ÉTÉ | 22

LE MOT... DU PRÉSIDENT



Chers habitants de La terre des 2 caps,

Avec l'arrivée des beaux jours, j'ai le plaisir de vous présenter les projets qui rythmeront les prochains mois : des actions pour renforcer l'attractivité économique du territoire, des initiatives pour préserver notre environnement et des événements qui rassembleront habitants et visiteurs.

Vous trouverez à la une de ce numéro, un dossier spécial consacré au développement durable. Plus que jamais, nous devons penser l'avenir de notre territoire avec une approche responsable et plus respectueuse de l'environnement. Dans cette dynamique, la collecte des déchets évoluera dès le 1^{er} septembre, avec le tri à la source des biodéchets et le ramassage du bac bordeaux une semaine sur deux. Cette évolution répond aux exigences réglementaires et s'inscrit dans notre volonté de ne pas augmenter la fiscalité. La mobilité douce reste également au cœur de nos engagements : avec la prime à l'achat d'un vélo électrique et la location de vélos à assistance électrique, nous encourageons des modes de déplacement plus durables, adaptés à notre territoire. Enfin, nous poursuivons l'aménagement de La terre des 2 caps afin d'intégrer les objectifs de la loi Climat Résilience. Réduire significativement nos émissions de gaz à effet de serre passe par une révision du Projet Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), une action renforcée face au réchauffement climatique et une meilleure prévention des risques d'inondation.

Pour mener ces projets ambitieux, la collectivité soutient activement les initiatives locales et continue de développer des partenariats à différentes échelles. Ensemble, nous façonnons un territoire dynamique et solidaire, où chacun trouve sa place.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un bel été sur La terre des 2 caps !

Francis BOUCLET

**Président
de la communauté de communes
de La terre des 2 caps**

Rinxent : réaménagement de la Zone de la Maie

La communauté de communes mène le projet de réaménagement de la Zone de la Maie depuis plusieurs années en collaboration avec le groupe Réselvia et l'atelier d'architecture IDEA.

Le 28 novembre 2024, une réunion s'est tenue à l'hôtel communautaire pour présenter les travaux de réaménagement aux entreprises implantées dans la zone. Le marché de travaux a été publié par la suite et notifié le 20 mars 2025.

Une seconde réunion, qui a eu lieu le 4 juin dernier, a permis de présenter le planning et le déroulement des travaux qui débuteront début juillet 2025.



Viabilisation de la Zone d'Activités à Réty

La communauté de communes a entrepris des travaux de viabilisation de la Zone d'Activités de Réty entre janvier et avril 2025.

Ces terrains, d'une superficie totale d'environ 10 000 m², sont désormais disponibles à la vente pour accueillir des entreprises commerciales, artisanales ou industrielles, au tarif de 20€ HT/m².

Vous avez un projet de création ou de développement d'entreprise ?

Contactez-nous !

03 21 87 57 57
contact@terredes2caps.com

DOSSIER SPÉCIAL

Développement durable

Face aux défis environnementaux, la communauté de communes s'engage à construire un avenir plus durable. À travers une approche responsable de l'aménagement du territoire et la valorisation du patrimoine, elle œuvre chaque jour pour améliorer la qualité de vie des habitants tout en réduisant l'impact environnemental.

Dans ce dossier, retrouvez les initiatives qui façonnent l'avenir de notre territoire, avec des éclairages sur les actions menées. Parce que protéger et valoriser La terre des 2 caps, c'est avant tout agir ensemble.



Développer la mobilité douce



- ✓ Reconstitution des dispositifs de **prime à l'achat** et de **location longue durée** de vélos à assistance électrique ;
- ✓ Bourse aux vélos d'occasion avec Cycléco ;
- ✓ Projet d'aménagements cyclables.



Optimiser les déchets



- ✓ **Optimisation des tournées** de collecte des déchets grâce à un logiciel de guidage et avec des bennes à ordures ménagères équipées d'un dispositif de récupération d'énergie ;
- ✓ **Développement de nouvelles filières de valorisation** des déchets avec des partenariats locaux pour un meilleur traitement des déchets ;
- ✓ **Réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères** : passage à une collecte toutes les deux semaines, en cohérence avec les besoins réels des ménages ;

Préserver la qualité de l'eau

- ✓ Travaux de **renouvellement de branchements** et de remplacement de conduites d'eau potable sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ Études sur les **aires de captage d'eau potable** afin de suivre la migration des polluants vers la ressource d'eau potable ;
- ✓ Construction d'une **nouvelle station d'épuration à Audresselles**, de type boues activées d'une capacité de 2700 Équivalent Habitants pour traiter l'afflux de touristes pendant la période estivale et s'adapter aux événements pluvieux.



- ✓ **Tri à la source des biodéchets** : compost des biodéchets dans le jardin ou dépôt en vrac dans les abri-bacs ;
- ✓ **Sensibilisation des habitants** et porte-à-porte pour informer et aider à la transition.

Aménager durablement le territoire

Plus de **700** autorisations d'urbanisme traitées pour le compte des 21 communes du territoire

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) approuvé en 2019 s'inscrit dans la Loi Climat Résilience qui vise à réduire fortement l'étalement urbain sur les terres agricoles et naturelles pour atteindre le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en 2050. Une procédure de révision du PLUi est en cours (cf. p.9).



Encourager l'économie sociale et solidaire

- ✓ Un tissu associatif dynamique, porté par des initiatives locales qui favorisent l'inclusion, le développement durable et l'entraide.



Valoriser le patrimoine

- ✓ Garantir la **qualité de l'accueil** à l'office de tourisme de La terre des 2 caps en renouvelant le label *Destination d'Excellence* (qui remplace *Qualité Tourisme*) ;
- ✓ Élargissement du périmètre du **Grand Site de France les Deux-Caps** à d'autres communes du territoire : Audembert, Bazinghen, Havelinghen, Leubringhen, Leulinghen-Bernes, Marquise et Saint-Inglevert ;



- ✓ **Geopark Transmanche** : candidature pour obtenir le label Geopark mondial UNESCO qui offre une reconnaissance internationale du patrimoine géologique d'un territoire, pour le valoriser et le faire découvrir ;



Plus de **400 km** de sentiers de randonnée balisés



Gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations (GEMAPI)



Stratégie cadre GEMAPI délibérée en décembre 2024 :

- **Compétences du SYMSAGEB** : gestion des milieux aquatiques (entretien des cours d'eau reconnus, protection et restauration des systèmes aquatiques et des zones humides...) et prévention des inondations, sur les cours d'eau reconnus ;
 - **Compétences communales** : lutte contre l'érosion des sols et maîtrise des ruissellements agricoles, avec appui possible de La terre des 2 caps, du SYMSAGEB et du Parc Naturel Régional ;
 - **Compétences intercommunales** : prévention des inondations sur le littoral, et notamment la gestion des ouvrages littoraux de lutte contre la submersion marine. Pas d'obligation légale à agir sauf pour les ouvrages qui lui ont été transférés par les communes (à ce jour, Ambleteuse uniquement) ;
- La terre des 2 caps n'a en revanche **pas d'obligation à agir sur la lutte contre le recul du trait de côte**. Celui-ci ne fait pas partie de la compétence GEMAPI, au regard du cadre légal actuel.

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et privilégier les achats responsables

- ✓ Décarbonation des consommations énergétiques de la collectivité grâce à une **installation géothermique** et l'installation de **panneaux photovoltaïques** en autoconsommation sur les toitures du complexe Capoolco ;
- ✓ **Gestion Technique du Bâtiment (GTB)** à Capoolco pour réguler à distance le chauffage, la température des bassins et les centrales de traitement d'air afin de réaliser des économies d'énergie ;
- ✓ Utilisation de produits recyclés ou éco-labellisés, achat de véhicules électriques ou hybrides ou utilisation de produits issus des circuits courts pour la préparation des repas dans les structures d'accueils des jeunes enfants.



Déchets

Au 1^{er} septembre : la collecte de vos déchets évolue

Une étude pour l'optimisation du service déchets intégrant la gestion du tri à la source des biodéchets a permis d'aboutir à la validation par les élus de La terre des 2 caps, d'un plan d'actions permettant de prendre en compte les obligations et objectifs fixés par la loi, tout en tentant de maîtriser l'augmentation des coûts en lien avec le service.

Dans ce cadre, les élus ont décidé de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères à un passage toutes les deux semaines. Cette adaptation répond au réel besoin des ménages. En effet, le bureau d'études a constaté que la plupart des usagers ne sortait pas leur bac d'ordures ménagères chaque semaine. De plus, en retirant les biodéchets du bac bordeaux (le tri à la source est une obligation réglementaire), la quantité de déchets résiduels diminue d'environ 30%, ce qui rend cette nouvelle fréquence de collecte en adéquation avec le besoin.

Début du nouveau dispositif en septembre

Ce changement de fréquence s'accompagne d'une réorganisation des tournées, entraînant une modification des jours de collecte pour la plupart des communes du territoire. Pour faciliter la transition, les bacs jaunes (emballages recyclables) et le bac bordeaux (ordures ménagères) seront collectés la même semaine dans chaque commune.

Attention toutefois, cela ne signifie pas que les bacs jaune et bordeaux seront ramassés le même jour !

De plus, les biodéchets ne seront pas collectés en porte-à-porte.

Les nouveaux calendriers de collecte seront disponibles gratuitement en téléchargement dès le mois d'août sur le site internet de la communauté de communes.

Rappel : les bacs restent inchangés. Les usagers devront continuer à présenter leurs bacs la veille au soir du jour de collecte.

Tri à la source des biodéchets

En parallèle de ce changement de fréquence de collecte, la communauté de communes met en place le tri à la source des biodéchets, conformément à la loi AGECL. À partir de septembre, les biodéchets ne devront plus être jetés dans le bac bordeaux.



Lors de la mise en place de ces nouvelles consignes, les agents de La terre des 2 caps réaliseront des campagnes de porte-à-porte afin de répondre aux interrogations des habitants, de les accompagner aux changements, mais aussi de les sensibiliser après contrôle de la qualité du tri des bacs d'ordures ménagères.

Les professionnels en Redevance Spéciale non-concernés

Les professionnels en Redevance Spéciale ne seront concernés par le tri à la source qu'à partir de 2026. Ce laps de temps sera l'occasion de mettre à jour la convention pour intégrer l'évolution des modalités de collecte des professionnels. Par conséquent, tout professionnel en Redevance Spéciale sera collecté selon les modalités habituelles jusqu'à la fin de l'année.

Informations au 03 21 87 57 57

Biodéchets : des solutions adaptées à chaque situation

• Pour les habitants disposant d'un jardin

Ils pourront, s'ils ne l'ont pas déjà, composter leur biodéchets. Pour encourager cette pratique, les élus de la communauté de communes ont voté, le 5 mars dernier, l'augmentation de la part prise en charge par la collectivité pour l'achat d'un composteur, afin de diminuer le reste à charge pour l'usager.

ADOPTE TON COMPOSTEUR
LE TRI DES BIODÉCHETS EST OBLIGATOIRE
(LOI ANTI-GASPILLAGE)

30% de déchets en moins dans vos poubelles bordeaux

NOUVEAUX TARIFS 2025

400 L	20 €
570 L	25 €
820 L	30 €

BIO-SEAU OFFERT

Pour vous aider à acquérir votre composteur, la communauté de communes a décidé de revoir les tarifs préférentiels précédemment en vigueur, afin de réduire le coût restant à votre charge. Profitez de cette offre, équipez-vous dès maintenant !

Pour commander votre composteur, remplissez le formulaire sur notre site internet www.terredes2caps.fr
S Le Cardo - 62250 MARQUIÈSE | 03 21 87 57 57

• Pour les habitants sans jardin

Au moins un point d'apport volontaire dédié aux biodéchets sera installé dans chaque commune (sous réserve de validation), y compris en zone rurale. Ces points permettront également aux habitants qui ne souhaitent pas mettre certains déchets sensibles dans leur composteur (coquillages, viandes, poissons...) d'avoir une alternative.

Comment utiliser ces nouveaux points d'apport ?

Les biodéchets devront être déposés **en vrac** dans les colonnes dédiées (**sans sac**, rien que des biodéchets). Seuls ces biodéchets y seront acceptés, les ordures ménagères devront être jetées dans le bac bordeaux. Ces colonnes seront progressivement installées dès l'été, en amont de la transition. En parallèle, un flyer sera distribué afin d'informer les habitants de chaque commune des changements.

De nouvelles bennes pour une collecte plus éco-responsable

En février et mai dernier, deux nouvelles bennes à ordures ménagères ont été mises en service pour remplacer une flotte de camions vieillissante.

Ces véhicules innovants sont équipés d'un dispositif de récupération d'énergie permettant d'optimiser leur fonctionnement. Plus concrètement, l'énergie générée lors du freinage est récupérée et utilisée pour alimenter l'équipement en charge du vidage des bacs.

Cela permet non seulement de réduire la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'améliorer les conditions de travail pour les agents et de limiter le bruit généré par le matériel de collecte.



Économie sociale et solidaire

Des associations engagées

Sur La terre des 2 caps, des associations œuvrent pour l'inclusion, le développement durable et l'entraide, insufflant une véritable dynamique de solidarité.

- Pique & Presse à Rinxent favorise l'insertion sociale et professionnelle à travers une ressourcerie et un accompagnement des bénéficiaires du RSA.
www.piqueetpresse.com
 - Rivages Propres agit pour la préservation du littoral et accompagne la collectivité dans la promotion de la mobilité douce (Cycleco).
www.rivagespropres.fr
 - L'Arche Les Trois Fontaines à Ambleteuse offre un cadre de vie et de travail adapté aux personnes en situation de handicap.
3fontaines.arche-france.org
 - L'Hostellerie de la Quenoëuille (EPDAHAA) à Marquise soutient l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles.
www.chateau-de-ledquent.com
 - Actishop à Ferques propose une aide alimentaire et humaine aux personnes en difficulté grâce à son épicerie solidaire.
www.actishop.org
 - Enfin, l'AAEPM (Association pour l'Amélioration de l'Environnement en Pays de Marquise) entretient les sentiers de randonnée et les espaces naturels grâce à des chantiers d'insertion.
- Ce tissu associatif contribue au dynamisme de La terre des 2 caps. Par leur engagement, ces acteurs renforcent une économie locale plus solidaire et durable, au service des habitants et du territoire.



Mobilités

Mobility
Makers

Interreg
North Sea



La terre
des 2 Caps
à Vélo !

Louez un vélo selon vos envies et vos besoins !

Un service proposé par la communauté de communes de La terre des 2 caps

Louez un **vélo** à assistance électrique à moindre coût !



Vélo de ville, VTC, VTT ou longtail, tailles S à L.
100€ pour 3 mois ou 200€ pour 6 mois maximum
Sous réserve de vélos disponibles

Tarif réduit : 70€ pour 3 mois (ou 140€ pour 6 mois) pour les bénéficiaires
des minima sociaux, demandeurs d'emploi ou personnes en situation de handicap

Plus d'informations sur www.terredes2caps.fr ou au 03 91 18 20 00

France Services de La terre des 2 caps - 7 Le Cardo 62250 MARQUISE - espace.services@terredes2caps.com

Depuis 2022, vous êtes nombreux à profiter du service de location de vélos à assistance électrique, composé d'une quinzaine de VTC, VTT et vélos rallongés. Face au succès rencontré par ces derniers, deux nouveaux vélos rallongés viennent compléter la flotte.

Vous pouvez bénéficier du service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) pendant 3 mois non-renouvelables pour 100€*.

Nouveauté, cette année, la communauté de communes offre la possibilité de tester la location pour une durée de 6 mois à un tarif de 200€.**

*Tarif réduit de 70€ pour les demandeurs d'emploi, allocataires RSA, CAF et CCAS

**Idem, tarif réduit de 140€

Formulaire de pré-réservation disponible :

- sur www.terredes2caps.fr
- à l'accueil de votre France Services, à L'interm@de, 7 Le Cardo à Marquise
- ou demande par mail à espace.services@terredes2caps.com

Une prime à l'achat pour se mettre au vélo

La prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion est toujours accessible pour les habitants de la communauté de communes de La terre des 2 caps qui peuvent prétendre à une subvention de 40% du montant de l'achat de leur vélo, plafonnée à 250 €.

Cette aide est limitée à une personne par foyer. Elle est versée sous la forme d'une subvention, dans la limite des crédits annuels disponibles.

Pour rappel, le dispositif est ouvert aux personnes à partir de 16 ans.

Des contrôles réguliers et aléatoires seront réalisés auprès des bénéficiaires afin de vérifier le bon emploi de la prime.

Plus d'informations au 03 21 87 57 57
ou transition@terredes2caps.com

Transition énergétique

Réussir la rénovation énergétique de votre logement

France Renov' est le service public, gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat.

Pour le Pacte Territorial 2025-2029, la communauté de communes a confié l'organisation locale du service au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, à savoir les missions d'information, de conseil, d'accompagnement, de repérage et d'animation. À ce titre, il reste le « tiers de confiance » pour les habitants du territoire désireux de rénover leur logement, qui propose :

- Un accueil téléphonique permanent aux jours ouvrables, relayé par France Services,
- Une permanence physique, dans les locaux du siège de la communauté de communes à Marquise, à raison de deux demi-journées mensuelles les 1^{er} et 3^e mardis après-midis du mois, de 14h à 17h,
- Un accès en continu grâce à des permanences physiques sur rendez-vous au siège du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Maison du Parc à Le Wast.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?



Rencontrez un
conseiller

FRANCE RÉNOV'

du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale

- Aides financières
- Chauffage
- Bâti ancien

- Économies d'énergies
- Énergies renouvelables
- Matériaux naturels d'isolation



Où et quand ?

Permanence les 1^{er} et 3^e mardis après-midi du mois

Communauté de communes de La terre des 2 caps

À L'interm@de, Le Cardo - Marquise

Uniquement sur rendez-vous au 03 21 87 86 31

CONSEILS

Gratuits

Sur-mesure

Indépendants



Les enjeux de la révision du PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 4 décembre 2019, outil majeur de planification du territoire, fait l'objet d'une révision depuis mars 2020. Après plusieurs années de travail collaboratif et d'une riche concertation, les élus ont arrêté le projet de révision en conseil communautaire le 19 juin 2024 puis de nouveau le 25 septembre 2024.

Les enjeux clés de cette révision sont :

- Intégrer les dernières évolutions législatives
- S'inscrire dans la Loi Climat Résilience de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles, naturelles, forestières
- Renouveler la ville sur la ville
- Recadrer l'urbanisation diffuse dans le paysage
- Réduire l'exposition au risque d'inondation
- Sauvegarder le patrimoine bâti traditionnel
- Protéger le patrimoine naturel et bocager
- Développer les aménagements cyclables
- Pérenniser l'activité économique et maintenir une capacité d'accueil économique
- Privilégier le logement accessible pour la population locale
- Permettre la dernière phase de la ZAC du Canet à Marquise
- Adapter le règlement aux enjeux actuels

Aménagement Urbanisme

Le PLUi soumis pour approbation

La période de consultation

Durant 3 mois, le projet de révision du PLUi a été soumis à l'avis des 21 communes de La terre des 2 caps et des partenaires tels que l'État, la Région, le Département, la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional et le Conservatoire du Littoral.

Le bilan

- ✓ 18 communes ont émis des avis favorables ou réputés favorables
- ✓ 3 communes ont émis un avis défavorable
- ✓ 10 avis favorables des partenaires et l'avis de la MRAE (Autorité Environnementale)
- ✓ 4 partenaires ne se sont pas prononcés
- ✓ 1 seul avis défavorable de la Chambre d'Agriculture.

Cette période de consultation a permis de recueillir 87 observations de la part des communes et 117 observations de la part des partenaires.

L'enquête publique

Ensuite, durant un mois le projet a été soumis à enquête publique, du 5 novembre au 4 décembre 2024. Chaque citoyen a pu durant cette phase d'enquête, prendre connaissance du projet, des avis et apporter des observations.

Le bilan

- ✓ 174 observations du public dont très majoritairement des demandes de droits à bâtir sur des zones agricoles ou naturelles.
- ✓ 1 avis défavorable de la commission d'enquête publique motivé principalement par des motifs juridiques

À noter : le dossier d'enquête publique est consultable en mairie, à l'hôtel communautaire et sur le site internet de la communauté de communes durant une année.

L'ensemble des remarques et contributions justifient des corrections et des mises à jour à apporter au projet tout en respectant au demeurant :

- la stratégie politique et raisonnée d'aménagement du territoire,
- le principe d'intérêt général et d'équité
- le cadre législatif qui s'impose

Le PLUi révisé sera ainsi soumis pour approbation à l'assemblée délibérante de La terre des 2 caps qui se réunira le 11 juin 2025. L'intégralité du dossier sera publié sur le site internet de la communauté de communes, sur le géoportail de l'urbanisme et sera exécuté dès les mesures de publicité effectuées.



Changement climatique

Les deux principaux modes d'actions pour agir dans le contexte du changement climatique

Nous connaissons tous les effets déjà présents ou futurs du changement climatique :

- Hausse du niveau marin,
- Plus fortes variations des températures atmosphériques,
- Phénomènes météorologiques (pluies, vents...) plus extrêmes, plus fréquents, plus localisés,
- Pertes de biodiversité (faune et flore),
- Sécheresses accrues,
- Risques pour la santé,
- Effets sociaux...

Mais, le saviez-vous ? Il existe 2 modes d'actions principaux pour agir face au changement climatique : l'atténuation et l'adaptation.



*Source : OMM

**Source : rapport service COPERNICUS



Augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère

Impacts

ATTÉNUATION

Réduire les causes du changement climatique



- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de nos activités.

- Mise en place de solutions en faveur des mobilités alternatives et actives
- Consommation locale
- Diminution des consommations énergétiques (sobriété)
- Développement des énergies renouvelables, ...

OBJECTIFS

- Anticiper les risques (inondations, sécheresses...),
- Anticiper les évolutions des écosystèmes,
- Anticiper la hausse des températures et du niveau marin,
- Renforcer la capacité de nos sociétés à s'adapter (par nos modes de vies, nos organisations), ...

EXEMPLES

- Mise en place de solutions fondées sur la nature*
- Diminution de la vulnérabilité face aux inondations
- Changement des pratiques agricoles
- Anticiper les difficultés d'accès à l'eau potable
- Mieux concevoir et répartir les infrastructures (végétaliser) et le bâti (urbanisme)

ADAPTATION

Gérer les conséquences (effets) du changement climatique en atténuant les effets néfastes ou en saisissant des opportunités bénéfiques

L'adaptation et l'atténuation ne doivent pas être opposées !

Adaptation et atténuation forment un tout, les deux faces d'une même pièce. On doit adapter notre territoire avec des actions locales et en même temps, tout faire pour diminuer nos rejets de gaz à effet de serre et limiter l'ampleur du dérèglement. D'autant que nombre de solutions à disposition permettent d'atteindre les deux objectifs à la fois, en particulier toutes celles centrées sur la nature. Par

exemple, préserver une zone humide (mare, étang...) permet de limiter l'impact des sécheresses et des inondations et en même temps, de restaurer un puits pour absorber le carbone.

La terre des 2 caps, avec ses partenaires, agit face au changement climatique dans le cadre de ces 2 modes d'actions : avec des actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation pilotées par un service dédié.

La dune : un milieu naturel fragile et vivant...

... Ce n'est pas un toboggan !

À l'approche de l'été la préservation des dunes à l'arrière de nos plages est l'affaire de tous : locaux comme visiteurs.

Les dunes répondent à une certaine dynamique et elles sont façonnées par le vent et la végétation.

Les effets du changement climatique et l'évolution des courants sur nos côtes ont tendance à éroder certains secteurs mais l'Homme, de par ses déplacements hors des cheminements aménagés, dégrade également les dunes et favorise leur érosion. Le piétinement entraîne la remise en mouvement du sable et empêche le captage et la fixation par la végétation.



Dune d'Aval à Wissant, 30 mars 2025

À quoi servent les dunes ?

Sur notre territoire, l'érosion du trait de côte est un sujet majeur. Les dunes sont le **premier rempart contre la submersion marine** et permettent de protéger les espaces situés à l'arrière, lors de tempêtes hivernales. Elles se reconstituent par apport de sable éolien durant l'été.

Elles abritent une faune et une flore remarquables.

Protégez-vous et protégez les habitants en arrière de la dune !



Ne sortez jamais des sentiers balisés



Ne sautez pas dans les dunes et évitez d'y faire du « toboggan »



Ne franchissez pas les clôtures qui les protègent ou les zones délimitées



Évitez de ramasser les éléments naturels sur la plage (algues, branches de bois...), ils permettent de piéger le sable qui s'envole et servent d'engrais pour le développement de la végétation.



Conservatoire du littoral



Eden 62
Pas-de-Calais



Schéma dune et plage : comment fonctionne la dune ? ©K. Bergeron

Prévention des inondations

Accompagner les sinistrés à la suite des inondations de l'hiver 2023-2024

Les services de l'État avec les collectivités locales ont mis en place des dispositifs d'accompagnement post-inondations, à la suite de l'hiver 2023-2024, notamment pour la réhabilitation des biens ou la mise en place de dispositifs de réduction de la vulnérabilité et/ou l'indemnisation des personnes qui ont été sinistrées par les inondations de l'hiver 2023-2024.

Si vous n'avez pas encore fait étudier votre éligibilité aux dispositifs, pour rappel :

- **Dispositif expérimental MIRAPI : Mieux Reconstruire Après les Inondations**

Selon les modalités, ce dispositif permet de financer des diagnostics de réduction de la vulnérabilité et des travaux, le cas échéant (pose de batardeaux, clapets anti-refoulement et autres travaux). Il est à destination des propriétaires assurés, d'un bien sinistré fin 2023 - début 2024 et dont la commune fait partie des communes reconnues en état de catastrophe naturelle. Le dispositif, financé par le fonds Barnier, **prend fin le 1^{er} septembre 2025**, la date d'accusé de réception de la demande faisant foi.

- **Dispositif Programme d'Intérêt Général (PIG) Post inondations**

Il intervient notamment sur la réhabilitation du logement après inondations. Le dispositif prendra en charge le montant des dépenses des travaux subventionnables qui correspond au montant des travaux non pris en charge par l'assurance (reste à charge après déduction de l'indemnisation de l'assurance) et après déduction d'un éventuel financement de l'équipement de l'habitation contre les inondations au titre du fonds Barnier (MIRAPI). Le PIG vient donc en complément des subventions du dispositif MIRAPI et des montants pris en charge par les assureurs. Il est à destination des propriétaires de leur résidence principale ayant été sinistrés fin 2023 - début 2024 et dont la commune fait partie des communes reconnues en état de catastrophe naturelle et selon un principe de dégressivité **selon le niveau de ressources**. Ce dispositif, financé par l'État et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) **prend fin le 31 août 2026**. Vous pouvez bénéficier de l'aide même si les travaux ont déjà commencé ou ont été réalisés.

Pour accéder à ces deux dispositifs

Toutes les informations relatives aux subventions à l'équipement des habitations contre les inondations sont détaillées sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais, rubrique « Aide à l'équipement (batardeaux) contre les inondations pour les habitations particulières ».



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Dispositif Post-Inondations

Agence nationale de l'habitat

Aide financière de l'ANAH aux travaux sur les logements sinistrés

Suite aux inondations survenues dans le Pas-De-Calais fin novembre 2023 et début 2024, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) met en place un dispositif exceptionnel d'aide financière

Pour qui ?
Propriétaire occupant ou bailleur sinistré par les inondations sur l'une des 313 communes reconnues catastrophe naturelle

Pour quoi ?
Travaux de rénovation du logement effectués par une entreprise
Le logement doit être une résidence principale

Combien ?
Selon le niveau de ressources du propriétaire, l'aide de l'Anah peut atteindre 90% du montant des travaux (après déduction de l'indemnité de l'assurance et prise en compte du fonds "Barnier")

Comment ?

- Se rendre sur démarches-simplifiées (ci-dessous)
- Compléter le formulaire
- Un opérateur dédié au dispositif vous recontactera pour étudier votre éligibilité et vous accompagner

Contact :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>

Informations et prise de contact

1. La cellule d'écoute téléphonique reste joignable au 03 21 21 23 40 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
2. Des permanences sont toujours accessibles mais s'effectuent dorénavant sur rendez-vous via une inscription sur le guichet unique (QR-code ci-dessus).
Il est encore possible de solliciter l'ensemble des dispositifs mis en place sur cette plateforme.
3. Vous pouvez vous rendre directement dans votre France Services, pour un accompagnement dans les démarches, à L'interm@de, 7 Le Cardo à Marquise.
4. Le dossier présent en ligne est continuellement actualisé :





Les places d'accueil occasionnel

L'accueil occasionnel en Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) : une solution adaptée à vos besoins

L'accueil occasionnel permet à votre enfant de bénéficier d'un temps d'accueil ponctuel en EAJE. C'est une excellente opportunité pour lui de découvrir la vie en collectivité, de rencontrer d'autres enfants et de se préparer en douceur à l'entrée à l'école. Pour les parents, ce mode d'accueil offre une solution flexible qui permet de libérer du temps pour un rendez-vous, une recherche

d'emploi, des courses ou simplement un moment de répit.

Vous souhaitez faire une demande d'accueil occasionnel ?

Contactez le Relais Petite Enfance au 03 21 33 64 82 les mardis ou jeudis après-midi uniquement, ou remplissez la fiche de renseignements sur le site internet de la communauté de communes. Vous serez ensuite contacté(e) par la directrice de l'EAJE choisi afin de finaliser l'inscription.

L'attestation d'honorabilité pour les assistant(e)s maternel(le)s

La réglementation prévoit désormais que les assistants maternels présentent une attestation d'honorabilité lors du dépôt d'une demande d'agrément, ou lors du renouvellement de ce dernier auprès du Conseil Départemental, c'est-à-dire tous les 5 ans.

Ce document vous permet d'indiquer que vous n'avez pas de condamnation vous empêchant de travailler avec des mineurs. Une attestation d'honorabilité est à fournir pour toute personne majeure vivant au domicile de l'assistant maternel. Pour les enfants de 13 à 17 ans : l'assistant maternel doit les ajouter au formulaire lors de sa demande.

Remplissez le formulaire de demande directement sur :

www.honorabilite.social.gouv.fr



L'attestation a une validité de six mois, il est donc conseillé de ne pas faire votre demande trop tôt lors du renouvellement.

Si vous éprouvez des difficultés à faire votre demande d'attestation, contactez le Relais Petite Enfance à Saint-Inglevert ou la France Services à Marquise.

Ateliers massage bébé et parentalité

Offrez-vous un instant unique de bien-être et de connexion avec votre enfant lors d'un atelier de massage bébé à la salle des 4 Saisons à Marquise.

Ce doux rituel favorise son développement physique et émotionnel, apaise les petits maux du quotidien, améliore la qualité du sommeil et renforce la communication non-verbale entre vous.

Profitez également des ateliers parentalité, animés par des spécialistes de la petite enfance, pour enrichir votre expérience et échanger autour de précieux conseils.

À la salle des 4 Saisons à Marquise, de 9h15 à 10h15, ateliers gratuits. Retrouvez toutes les dates sur www.terredes2caps.fr.

Inscription à la crèche de Marquise ou par mail petite-enfance@terredes2caps.com ou par téléphone 03 21 91 61 40. Places limitées.

Les ateliers sont financés par le Réseau d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP).



Ateliers Massage bébé

Pour les parents et leur bébé jusqu'aux premiers déplacements

Un moment privilégié de détente et de complicité

- Favoriser le développement physique et émotionnel de l'enfant.
- Donner des outils aux parents pour soulager les maux, améliorer la qualité de sommeil de leur enfant.
- Favoriser la communication non-verbale.

Ateliers gratuits de 9h15 à 10h15

les lundis
12 mai
30 juin
15 septembre
6 octobre
3 novembre
1^{er} décembre

2025

À la salle des 4 Saisons à Marquise | Places limitées
Inscriptions au secrétariat de la crèche de Marquise ou par mail petite-enfance@terredes2caps.com ou par téléphone au 03 21 91 61 40

Ateliers Parentalité

ATELIERS 2025 DE 9H15 À 10H15 GRATUITS, SUR RÉSERVATION

28 avril Préparation d'un apéritif sain

26 mai Conte sensoriel et temps d'échange avec Marine De Almeida, les rêves éveillés, sur la confiance et l'occupation de la journée

16 juin Motricité libre avec Marie Avril, psychomotricienne

29 septembre Conte sensoriel et temps d'échange avec Marine De Almeida, les rêves éveillés, sur le sommeil

13 octobre Motricité libre avec Marie Avril, psychomotricienne

17 novembre Atelier cuisine Préparation d'un goûter

15 décembre Motricité libre avec Marie Avril, psychomotricienne

CONFÉRENCES DÉBATS

11 octobre La gestion des émotions avec les rêves éveillés

Date à venir L'alimentation du jeune enfant en présence d'une nutritionniste et d'une naturopathe

À la salle des 4 Saisons à Marquise | Places limitées
Inscriptions au secrétariat de la crèche de Marquise ou par mail petite-enfance@terredes2caps.com ou par téléphone au 03 21 91 61 40

Solidarité - Santé

La France Service fête ses 3 ans

Chaque année, les journées portes ouvertes de France Services sont organisées à l'échelle nationale, offrant une occasion unique de découvrir nos missions, rencontrer les partenaires et se rendre hors de la structure.

Cette année est particulièrement spéciale, car la France Services de La terre des 2 caps fête ses trois ans ! À cette occasion, du 6 au 18 octobre, les agents proposeront une série d'ateliers, un forum et des temps d'échange pour mieux comprendre notre métier et nos engagements. Le programme détaillé sera prochainement disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Le label France Services

Attribué par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour une durée de trois ans, le label France Services garantit un accompagnement de qualité pour les démarches administratives du quotidien. Son renouvellement est soumis à un audit rigoureux comprenant la vérification du respect de la charte, un audit mystère et un bilan final validé par la préfecture.

Le cahier des charges exige le respect de soixante-dix critères, parmi lesquels la présence systématique d'au moins deux agents formés à l'accueil du public et capables d'apporter des réponses adaptées aux demandes des usagers. Ces agents doivent assurer un service continu cinq jours par semaine, avec une amplitude horaire minimale de 24 heures d'ouverture hebdomadaire. De plus, une formation initiale et continue aux démarches administratives et aux partenaires nationaux leur est obligatoire.

France Services doit être accessible par e-mail et téléphone et toute sollicitation doit recevoir une réponse dans un délai maximum de 72 heures ouvrées.

Chaque France Services dispose au minimum :

- d'un point d'accueil du public animé par des agents dédiés ;
- d'un espace de confidentialité pour garantir un accompagnement personnalisé ;
- d'un accès libre et gratuit à un espace numérique.

Un reporting quotidien est requis afin de permettre aux partenaires locaux et nationaux de suivre la fréquentation, avec un bilan minimum réalisé chaque trimestre. Par ailleurs, la satisfaction des usagers est mesurée chaque année à travers un questionnaire.

France Services - 03 91 18 20 00
espace.services@terredes2caps.com

Les chiffres 2024

Plus de 6000
accompagnements réalisés
557 rendez-vous partenaires
27% de fréquentation supplémentaire
par rapport à 2023

Les permanences

À la salle des 4 Saisons
à Marquise



CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES PMI GRATUITES

Les 1^{ers}, 2^{es} et 3^{es} mardis à partir de 9h
Les 3^{es} et 4^{es} mardis à partir de 13h30

RDV sur rdv-solidarites.fr ou au 03 21 10 20 70

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS MINI CAP

Le jeudi de 9h à 12h (en période scolaire)

Entrée libre et gratuite

ANIMATIONS RELAIS PETITE ENFANCE LES CAP'ITAINES

Sur inscription auprès du RPE 03 21 33 64 82

MEDIATION PSYCHOLOGUE DU DÉPARTEMENT

Le mercredi sur RDV au 03 21 10 20 70

CONSULTATIONS DE L'HÔPITAL EN ADDICTOLOGIE

Le jeudi sur RDV au 03 21 99 39 50

CONSULTATIONS DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIE ET PSYCHOLOGIE

Le vendredi sur RDV au 03 21 99 38 79

VISITES MÉDICALES AVEC LA MSA

Les lundis et mercredis sur RDV



Liberté
Égalité
Fraternité

À l'hôtel communautaire

France Victimes 62



Permanence le 1^{er} mardi de chaque mois,
de 14h à 17h, sur rendez-vous au 03 21 71
62 00

Rendez-vous avec un psychologue France
Victimes le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h,
ou le 2^e ou 4^e jeudi du mois de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30.



Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Permanence physique tous les mardis de
14h à 17h, sur rendez-vous au 03 21 87 57
57 et téléphonique, sans rendez-vous, de
14h à 17h le mardi et le jeudi.



Conseil en énergie partagé

Avec la FDE (Fédération Départementale
d'Énergie du Pas-de-Calais), le lundi sur
rendez-vous au 06 71 59 13 09. Ouvert
aux communes uniquement.

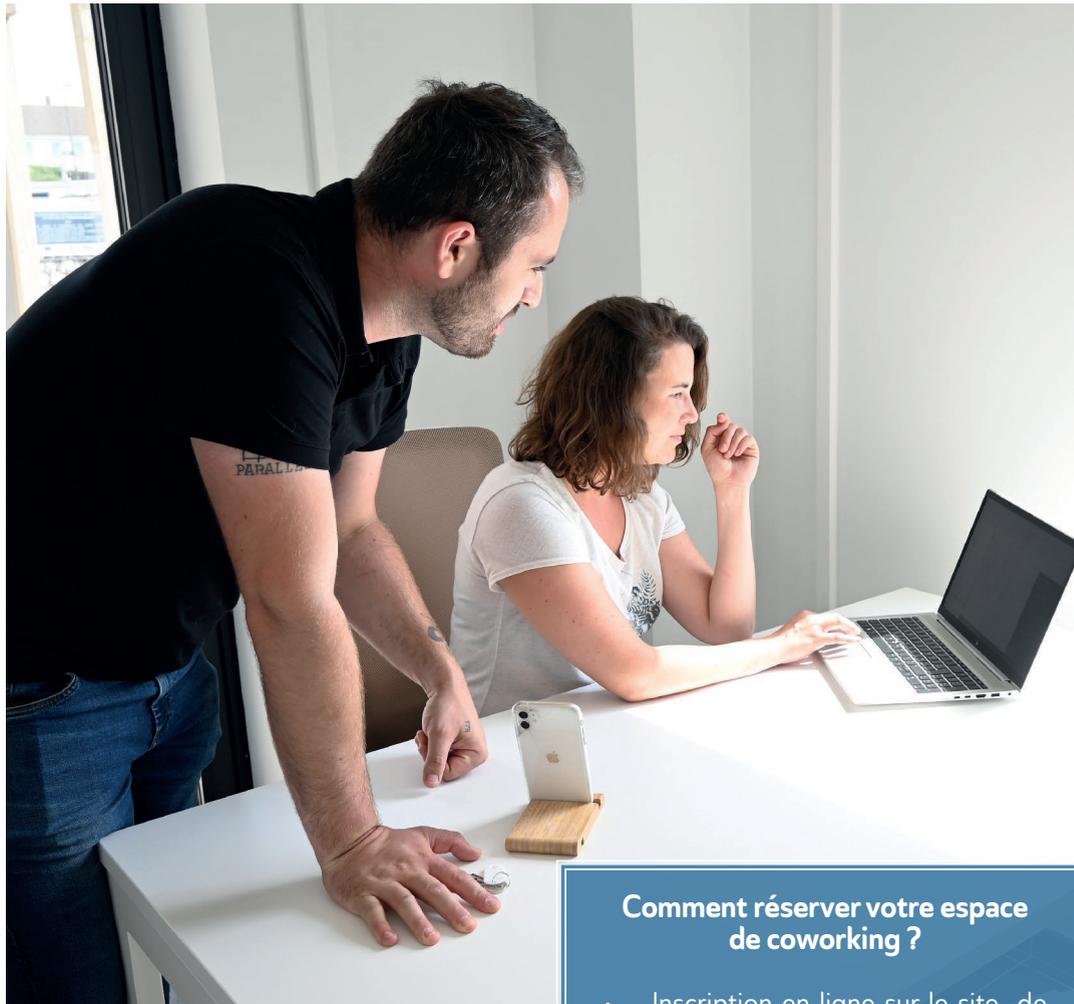


Retrouvez également toutes les
permanences de la France Services à
L'interm@de sur www.linterm@de.fr



Innovation

Louer un bureau à L'interm@de



A L'interm@de, tiers-lieu de La terre des 2 caps, nous avons accueilli près de cinquante coworkers différents depuis l'ouverture et nous sommes ravis de continuer chaque jour à accueillir de nouveaux usagers et à proposer des ateliers diversifiés aux entrepreneurs.

Deux bureaux, une salle de réunion et un amphithéâtre peuvent être loués par les entreprises, particuliers et associations pendant les horaires d'ouverture de L'interm@de, soit de 9h à 17h en semaine et le samedi matin de 9h à 12h.

Et dès la rentrée de septembre, nous vous offrons encore plus de flexibilité ! La location d'un bureau en dehors des horaires d'ouverture sera désormais possible grâce à une réservation en ligne simple et rapide. Vous bénéficierez d'un accès dédié situé à l'arrière du bâtiment.

Les tarifs de location restent inchangés :

Association
10€/heure ou 30€ la demi-journée
Entreprise
15€/heure ou 40€ la demi-journée

Comment réserver votre espace de coworking ?

- Inscription en ligne sur le site de L'interm@de
- Attente de la validation de l'inscription par l'équipe de L'interm@de
- Réservation gratuite d'un espace de coworking ou de l'alcôve insonorisée

Accès libre à l'espace de convivialité, présence sur site d'un médiateur numérique qui pourra répondre à vos interrogations, ateliers spécifiques pour les entrepreneurs, micro-ondes et cafetière à disposition... Et tout cela à deux pas de la piscine Capoolco pour une pause détente le midi !

www.lintermade.fr

L'interm@de
Tiers-lieu de La terre des 2 caps



Opale Boutique L'artisanat à l'honneur à Rinxent

Depuis le 16 novembre 2024, une nouvelle boutique dédiée aux artisans, créateurs et artistes locaux a ouvert ses portes à Rinxent. Née d'une rencontre entre passionnés sur un marché, Opale Boutique s'est concrétisée en quelques semaines seulement. Plus qu'une boutique, c'est avant tout une association : OBACA (Opale Boutique Artisans-Créateurs-Artistes), qui œuvre pour la promotion et le soutien de l'artisanat local.

Une boutique pensée par et pour les artisans

Trois femmes passionnées accueillent les talents de la Côte d'Opale, et plus particulièrement de La terre des 2 caps : Jessica Prieur (*Les Pinceaux du passé*) donne une seconde vie aux meubles grâce au relooking et à la peinture sur bois, Danaë Prieur est marqueteuse de paille, formée à l'ébénisterie et Emma Honvault (*Les petites créations d'Emma*) confectionne des accessoires et des pièces de maroquinerie en couture.



Les clients découvrent dans la boutique une large gamme de créations : verre soufflé, bougies, fleurs séchées, savons, poteries, bijoux, maroquinerie, macramé, et bien plus encore. La boutique fonctionne sur le principe du dépôt-vente, offrant ainsi une vitrine accessible à de nombreux artisans.

Un e-shop et des offres exclusives en ligne

Opale Boutique propose également un e-shop où une sélection de créations artisanales de haute qualité est disponible. Les visiteurs y trouvent des exclusivités web, souvent non



disponibles en boutique.
www.obaca-opale-boutique.sumupstore.com

Par ailleurs, un site vitrine, gracieusement créé par Yves Douillot (*Web Opale à Marquise*), viendra compléter la présence en ligne de la boutique.

Des événements à ne pas manquer

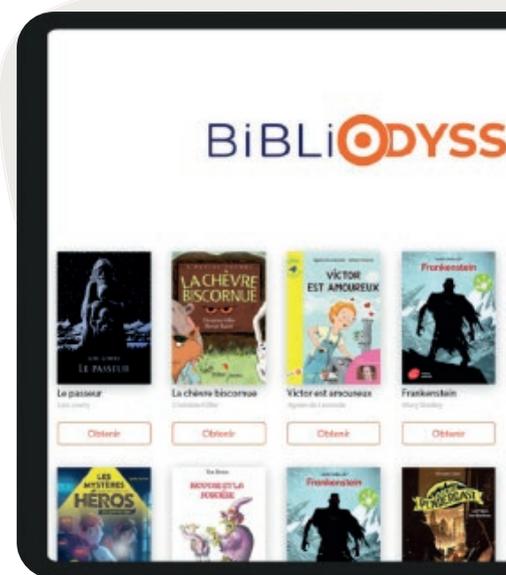
Opale Boutique est un véritable lieu de vie où l'artisanat se mêle à la convivialité. Tout au long de l'année, des événements et animations viennent rythmer la vie du magasin :

- Les marchés d'été en semi-nocturne, de 17h à 20h30, devant la boutique, les 14 juin, 12 juillet, 9 août et 13 septembre.
- Des ateliers créatifs, animés par les artisans eux-mêmes. Toutes les dates sont à retrouver sur la page Facebook Opale Boutique
- Présence sur le marché de Ferques, chaque jeudi jusqu'au 3 juillet. « Nous embarquons la boutique dans la voiture ! »

Avis aux gourmets : la boutique propose aussi une vente à emporter de plats, préparés par le traiteur SM à Wierre-Effroy.

  **Opale Boutique**
6 place Constant Randon à Rinxent

Ouvert d'octobre à avril, du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 18h30, et de mai à septembre, du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h et le samedi de 10h à 19h.



Biblio2caps

L'offre BibliOdyssee désormais disponible sur la bibliothèque numérique départementale

Le réseau Biblio2caps rassemble sept bibliothèques ouvertes à tous les habitants de La terre des 2 caps. Son portail en ligne www.biblio2caps.fr donne accès à la bibliothèque numérique de la médiathèque départementale.

Vous pouvez y télécharger des livres numériques ou audio, lire la presse et des magazines, accéder à des formations, visionner des films et séries, écouter de la musique, et profiter d'une multitude d'applications.

Depuis peu, l'offre BibliOdyssee est disponible sur la bibliothèque numérique.

BibliOdyssee propose une collection de livres de littérature jeunesse accessible aux publics empêchés de lire (dys, allophones, petits lecteurs, etc...). Cette ressource est disponible pour tous et sans limite. Grâce à une multitude d'outils, elle permet de proposer aux lecteurs une réponse personnalisée à leurs difficultés de lecture.

www.biblio2caps.fr

Les coups de cœur des bibliothécaires

La Femme de Ménage de Freida McFadden

« Un thriller psychologique qui m'a captivé, on reste en haleine du début jusqu'à la fin. Première fois que je lis un roman de cette auteure et je n'ai pas été déçue, en espérant que la suite soit tout aussi intéressante. »

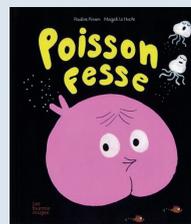
Vanessa Deneuille, bibliothécaire à Ferques



Poisson fesse de Pauline Pinson

« C'est dur d'être un poisson fesse, même si pour les autres, ça paraît rigolo. Cet album, aussi rigolo qu'absurde, joue à merveille avec les mots et les tabous des enfants. L'humour décalé, en association avec des illustrations vives et expressives capte notre attention et fait rire petits et grands. Une lecture qui fait du bien... à tous ! »

Léa Varlet, service culture et innovation de La terre des 2 caps



Un peu perdu de Chris Haughton

« Un album tendre et plein d'humour, porté par un graphisme aussi drôle qu'original. Petit Hibou est tombé du nid pendant son sommeil... Heureusement, un écureuil bienveillant l'accompagne dans sa quête pour retrouver sa maman. Un livre adorable, parfait pour les petites mains curieuses ! »

Sabine Leuliette, bibliothécaire à Saint-Inglevert



Lait et miel de Ruپی Kaur

« *Lait et miel* est un recueil qui m'a profondément touchée par sa sincérité désarmante. Accessible sans jamais être simpliste, chaque poème semble être une confidence, un fragment d'intimité livré sans détour. C'est cette approche nouvelle, courte, percutante et sans filtre, qui rend sa poésie si puissante. On sent une urgence dans son écriture, une nécessité d'extérioriser, de transformer la souffrance en beauté. En somme, *Lait et miel* est une œuvre qui se lit comme on ouvre une blessure... et qui, paradoxalement, nous apaise. »

Mélanie Couvelard, service culture et innovation de La terre des 2 caps



Des lendemains qui chantent d'Alexia Stresi

« Ce roman retrace la vie mouvementée et extraordinaire du ténor italien Elio Leone, ténor à la voix prodigieuse. Écrit dans un style à la fois populaire, noble et élégant, vous vibrerez en découvrant l'enfance très difficile d'Elio Leone, son ascension fulgurante, jusqu'à malheureusement l'arrivée de la seconde guerre mondiale... Un roman très plaisant à lire et un nouveau point de vue sur l'histoire. »

Isabelle Honvault, bibliothécaire à Bazinghen



L'anniversaire du plan de paysage du Bassin carrier

A l'occasion des 30 ans du plan de paysage du Bassin carrier de Marquise, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, ainsi que les entreprises d'exploitation des carrières et la communauté de communes, proposent une série d'animations inédites pour découvrir les sites carriers et comment cette activité s'intègre dans nos paysages et travaille à la préservation de la biodiversité.

30 ans de coopération

Le Bassin carrier de Marquise, c'est 2 500 hectares, répartis sur 9 communes. C'est aussi plus de 100 ans d'exploitation de la craie et 30 ans de coopération pour la préservation des paysages et de la biodiversité. En effet, il y a 30 ans, le Parc naturel régional et les entreprises qui exploitent les carrières signaient un document pour encadrer l'activité d'exploitation et faire en sorte que cette activité économique, essentielle au territoire, s'intègre dans les paysages typiques du Boulonnais et que puisse être préservées la faune et la flore locales.

30 ans plus tard, les résultats de ce plan sont visibles sur le paysage : les collines de stériles (déchets de l'exploitation) se fondent dans le décor. Ils se voient aussi sur la biodiversité : les anciens sites d'exploitations accueillent une faune et une flore rares, protégées des activités humaines.



Animations gratuites | Programme complet sur www.parc-opale.fr
Inscription au 03 21 87 90 90 ou info@parc-opale.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

BASSIN CARRIER DE MARQUISE

TERRE D'AVENTURES

MARS 2025
▶ AOÛT 2025

Sorties et animations inédites à l'occasion des 30 ans du plan de paysage

- ▶ VTT
- ▶ ESCALADE
- ▶ EXPOSITIONS
- ▶ CHANTIERS NATURE
- ▶ SORTIES NATURALISTES
- ▶ VISITES INÉDITES DES CARRIÈRES

▶▶ Programme complet et modalités d'inscriptions sur www.parc-opale.fr ou au 03 21 87 00 00

Crédit photo : SINKAL

Événement organisé dans le cadre du Geopark Transmanche grâce au soutien du Fonds vert



PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

BASSIN CARRIER DE MARQUISE

DÉCOUVERTE DU PARC ARCHITECTURAL PRIMA

Partez à la découverte de ce parc inédit composé de 16 œuvres originales réalisées par des étudiants architectes à partir des matériaux issus du site des Carrières du Boulonnais. Visite avec un panorama !

- ▶ LES VENDREDI 6 JUIN ET 11 JUILLET À 17H30
- ▶ À LEULINGHEN-BERNES
- ▶ GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 03 21 87 90 90 OU INFO@PARC-OPALE.FR

Événement organisé dans le cadre du projet Geopark Transmanche grâce au soutien du Fonds vert et de l'Agence de l'Eau



PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

BASSIN CARRIER DE MARQUISE

IMMERSION DANS LES CARRIÈRES DU BOULONNAIS

Ouverture inédite au public du site d'extraction des Carrières du Boulonnais. Montez dans le bus et découvrez comment fonctionne ce site industriel local.

- ▶ LES MERCREDIS 7 MAI, 4 JUIN, 18 JUIN, 2 JUILLET ET 16 JUILLET, À 10H
- ▶ À L'INTERM@DE, À MARQUISE
- ▶ GRATUIT SUR INSCRIPTION INDISPENSABLE AU 03 21 87 90 90 OU INFO@PARC-OPALE.FR

Événement organisé dans le cadre du projet Geopark Transmanche grâce au soutien du Fonds vert et de l'Agence de l'Eau



Capoolco

Apprendre à nager : une volonté et un besoin sur le territoire

Créé en 2010 à Marquise, le complexe aquatique Capoolco répond à une nécessité éducative et territoriale forte : permettre à tous les enfants du territoire d'apprendre à nager dans des conditions optimales. À une époque où les noyades accidentelles demeurent un risque réel, l'enseignement de la natation est devenu une priorité nationale, intégrée aux programmes scolaires dès l'école primaire. Capoolco a été conçu précisément pour offrir cet apprentissage dans un cadre sécurisé, moderne et accessible.

L'établissement joue un rôle majeur pour les écoles primaires et les collèges, qui disposent de créneaux réservés, favorisant une continuité pédagogique essentielle au développement des compétences aquatiques. C'est un outil indispensable pour assurer l'égalité des chances dans l'accès à la pratique de la natation.



Tous unis pour la réussite

Dans le cadre du dispositif « Savoir nager », l'Éducation nationale déploie une dynamique de collaboration exemplaire entre les différents acteurs éducatifs et institutionnels. De la Conseillère Pédagogique de Circonscription (CPC) au chef d'établissement, en passant par la responsable de bassin, tous œuvrent de concert pour offrir aux élèves une chance précieuse : celle d'acquérir un savoir essentiel à leur sécurité et à leur bien-être.

La CPC joue un rôle clé dans la structuration pédagogique du projet. Elle accompagne les enseignants du premier degré dans la mise en œuvre d'une progression cohérente, adaptée à chaque élève, tout en veillant à la prise en compte des spécificités locales. Son expertise permet de garantir la continuité des apprentissages entre l'école et le bassin. Le chef d'établissement, quant à lui, assure la coordination au sein de son école ou collège, mobilisant les équipes, organisant les créneaux horaires, et facilitant la logistique nécessaire pour que chaque élève bénéficie d'un accès régulier à la piscine. Il est le pivot administratif d'un dispositif qui ne tolère aucun laissé-pour-compte.

À leurs côtés, le directeur de Capoolco et la responsable de bassin incarnent l'engagement des collectivités et des professionnels de la natation (maîtres nageurs sauveteurs). Elle organise les créneaux, coordonne les

maîtres-nageurs, et assure la sécurité des séances. Grâce à son action, les conditions d'apprentissage sont optimales et les élèves évoluent dans un environnement sécurisé et rassurant.

Cette synergie entre pédagogie, organisation et expertise technique permet chaque année à des milliers d'élèves d'atteindre les objectifs du « Savoir nager ». Au-delà de la maîtrise de la natation, c'est la confiance en soi, le dépassement de soi, et l'égalité des chances qui sont au cœur de cette belle réussite collective.



Un établissement tourné vers l'avenir

Au-delà de l'aspect scolaire, Capoolco est ouvert au grand public, avec des cours de natation pour adultes et enfants, des stages de natation à chaque période de vacances, des animations adaptées à tous les âges. De nombreuses activités contribuent ainsi à la promotion de la natation comme activité principale.

Le complexe Capoolco était longtemps attendu par la population de La terre des 2 caps, aujourd'hui il est un pilier du territoire et joue entièrement son rôle à la fois éducatif et sportif.

Complexe Capoolco, 3 Le Cardo à Marquise
03 21 87 93 30 - capoolco@terredes2caps.com
www.capoolco.fr



Les cours de natation au trimestre

Chaque trimestre, des cours de natation pour les enfants de plus de 6 ans sont proposés.

Après un test de niveau, l'enfant intègre un groupe qu'il occupera durant l'ensemble de son cycle d'apprentissage.

Trois niveaux existent :

- **Initiation** : destiné aux enfants ne sachant pas nager (aucun test n'est requis)
- **Perfectionnement** : pour les enfants sachant nager 25 mètres sur le dos et 10 mètres en crawl sans la respiration placée (un test est réalisé avec un maître-nageur)
- **Entraînement** : destiné aux enfants sachant nager 25 mètres en crawl sans la respiration placée ainsi que 50 mètres sur le dos. L'enfant doit également disposer de notions de papillon (ondulation) et de brasse (ciseaux de brasse). Au cours du test avec le maître-nageur, l'enfant sera amené à savoir lire un entraînement sur un tableau.

Pour plus de renseignements et pour procéder à l'inscription de votre enfant, rapprochez-vous de l'accueil du complexe Capoolco !



Opération Hauts-de-France Propres

Grâce à la mobilisation de nombreux habitants de La terre des 2 caps cette année encore pour la 8^e édition, l'opération Hauts-de-France Propres a eu un grand succès du 14 au 16 mars derniers et a permis de ramasser de nombreux déchets dispersés dans la nature !

225 participants grand public et 30 participants scolaires

7 points de ramassage grand public et 1 point de ramassage scolaire

397 m³ de déchets ramassés dont 5 m³ de déchets recyclables

L'événement a pour but de mobiliser le plus grand nombre de participants le temps d'un week-end pour éliminer les déchets diffus présents dans la nature. Cette opération est ouverte à toute personne privée ou publique souhaitant organiser un ramassage local : habitants, randonneurs, agriculteurs, membres d'association, chasseurs, pêcheurs, entreprises, lycées, communes, intercommunalités... Les ramassages des déchets ont donc lieu au bord des cours d'eau, en forêt, en ville ou à la campagne,...

La communauté de communes participe à l'événement en donnant la possibilité à chaque participant inscrit de venir déposer gratuitement en déchèterie les déchets ramassés durant toute la durée de l'événement.

Pour organiser un ramassage dans le cadre de l'opération, il est nécessaire de s'inscrire au préalable sur le site internet : www.hautsdefrance-propres.fr



Semi-marathon et trails de La terre des 2 caps



Dimanche 9 mars, Saint-Inglevert a accueilli le semi-marathon et trails de La terre des 2 caps, organisé par Marquise Athlétisme. Pas moins de 800 coureurs ont parcouru les routes et sentiers du territoire défiant des distances de 10 km, 21 km (semi) et 30 km. Sur le semi-marathon, Augustin Berthe (Marquise Athlétisme) a décroché la première place du podium, devant Paul Maes (AS Marck) et Pierre Loeuillieux (non licencié). L'édition 2026 se tiendra au départ de l'hôtel communautaire à Marquise.

La rando de La terre des 2 caps



Le 6 avril dernier s'est tenue la 31^e édition de la randonnée de La terre des 2 caps, organisée par le club VTT des 2 Caps, dans le cadre de l'animation du site VTT-FFC. Au départ de Wierre-Effroy, l'événement a rassemblé 430 vététistes et 70 marcheurs, évoluant sur un circuit dont 90 % traversait le territoire de La terre des 2 caps.

La journée de la Slack



Le marais de la basse vallée de la Slack a suscité un bel enthousiasme lors des balades nature organisées le samedi 17 mai, au départ de Beuvrequen. Au total, plus de 200 participants ont pris part aux différentes animations : découverte du marais au lever du jour, balade à la découverte de la faune et de la flore, rencontre avec les éleveurs et les chasseurs du marais, découverte de l'histoire du marais et du village, de l'architecture et des savoir-faire anciens et conférence.

La bourse aux vélos



Samedi 24 mai dernier, le parking de l'hôtel communautaire à Marquise s'est transformé à l'occasion de la bourse aux vélos d'occasion organisée par la communauté de communes et Cycleco, en partenariat avec l'ADAV Boulonnais (Droit au Vélo). Particuliers et passionnés ont pu acheter leur vélo à petits prix. L'ADAV proposait également un service de marquage BicyCode, un dispositif essentiel pour lutter contre le vol de vélos.

Balade inédite autour du Bassin carrier

Dimanche 25 mai, 350 passionnés de nature se sont donné rendez-vous pour le tour du Bassin carrier.

Au programme : 2 circuits VTT de 27 ou 50 km et une randonnée pédestre de 11 km, au départ de L'interm@de à Marquise. Tout au long des parcours, des arrêts ponctués d'explications par le personnel du Parc naturel régional ont enrichi l'expérience des marcheurs et vététistes.

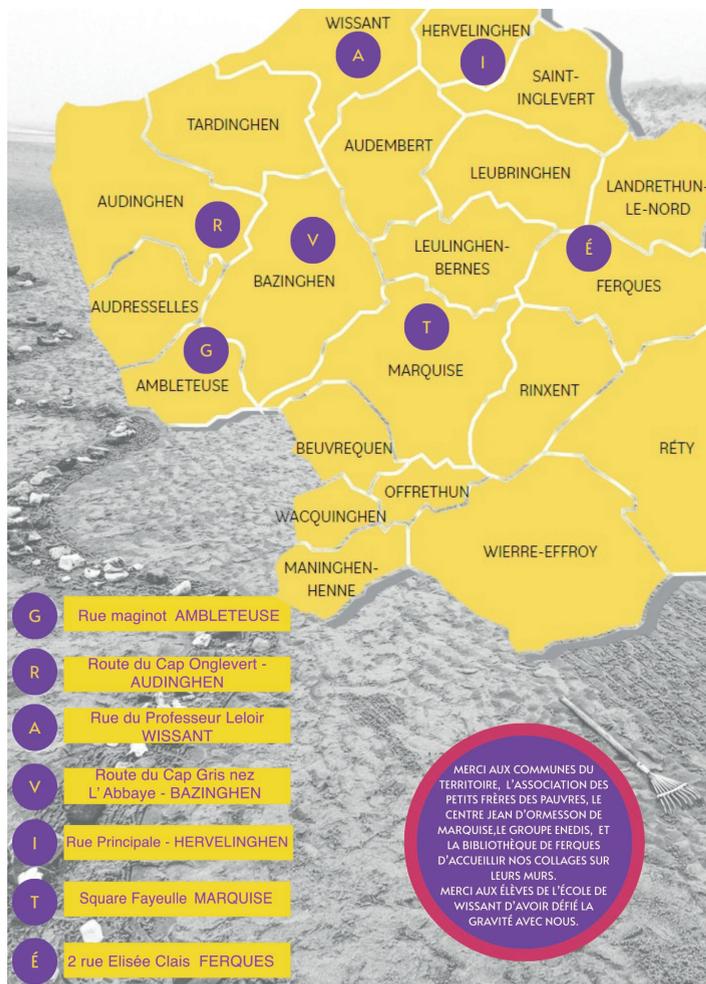
Parmi les étapes marquantes :

- le chemin du Moisy à Leulinghen-Bernes
- les carrières de Stinkal à Ferques
- les carrières de la Vallée Heureuse à Rinxent

Ces randonnées, organisées par le Parc naturel régional et encadrées par le club VTT des 2 Caps, s'inscrivaient dans le cadre des 30 ans du plan de paysage du bassin carrier de Marquise.



La résidence-mission artistique



« Merci !

On a très envie de dire merci à toutes celles et ceux qu'on a croisé-e-s durant ces 3 mois de résidence-mission sur le territoire. On voulait questionner la gravité. On se demandait comment la défier. De toutes les façons. Comment faire face à ce qui est grave sans nous plomber. Où trouver la joie, la poésie, le souffle pour recharger les batteries et se saisir des enjeux auxquels on est confronté-e-s. On a questionné la gravité, le phénomène physique de la chute, de la jonglerie. On a ramassé les cailloux qui jonchent nos vies et on a cherché le point d'équilibre. On a partagé tous ces questionnements avec vous, les élèves des écoles du territoire, les associations locales. On a écrit, on a pris des photos, on a collecté des paroles, on a jonglé, on a chanté, et on a échangé sur nos processus de recherches artistiques.

Pour clôturer cette résidence-mission avec l'ensemble des habitant-e-s du territoire, nous avons disséminé des collages sur les murs qui questionnent les axes de notre travail. Si vous vous en approchez vous verrez des QR-codes. Prenez le temps de les scanner et écoutez (de préférence au casque) les capsules sonores que nous avons créées à partir des collectages de paroles.

Merci de vous être prêt-e-s au jeu, merci de nous avoir fait confiance et de nous avoir livré avec une grande poésie vos plus belles chutes et vos meilleures façons de tenir debout. »

Chloé Thorey et Benoît Boutry de la compagnie *Fais-le moi-même*

À l'automne, retrouvez Chloé et Benoît à L'interm@de pour des ateliers artistiques !



ELLE EN PARLE !

La participation à la résidence-mission a fait découvrir aux élèves comme aux adultes de nouveaux domaines artistiques. Des domaines surprenants, inattendus et passionnants qui ont permis de travailler la patience, la réflexion et l'attention tout en s'amusant.

Mme Goudyme, professeur des écoles à Wissant

L'agenda de l'été

Du 19 juin au 9 juillet

Exposition « curieux Japon » à L'interm@de à Marquise

Samedi 21 juin

Séance d'éloquence avec *En Bonnes Compagnies* à 10h30 à la bibliothèque de Marquise

Atelier d'initiation à la calligraphie à 10h à la bibliothèque de Wierre-Effroy



Samedi 28 juin

Séance d'éloquence avec *En Bonnes Compagnies* à 10h30 à la bibliothèque de Marquise

Mardi 24 juin

Atelier entrepreneur à 8h à L'interm@de à Marquise : Whatsapp business

Mercredi 25 juin

Le tapis à histoires avec Alexandra à 10h30 à la bibliothèque de Marquise

Après-midi jeux de société à 14h à la bibliothèque de Marquise

Animation « zoo logique » à 15h30 à la bibliothèque de Ferques

Lundi 30 juin

Atelier massage bébé à 9h15 à

la salle des 4 Saisons à Marquise

Atelier 2 Caps numérique à 10h à L'interm@de à Marquise

Mercredi 2 juillet

Atelier créatif sur le thème de la mer à 10h30 à la bibliothèque de Ferques

Projection « la boîte à malice » à 10h30 à L'interm@de à Marquise

Chasse au trésor numérique à 15h à L'interm@de à Marquise

Jeudi 3 juillet

Club informatique à 13h à L'interm@de à Marquise : gestion du smartphone

Samedi 5 juillet

Forteresse de Mimoyecques : visites guidées patrimoines croisés nature/histoire de 10h à 18h, avec le Conservatoire des Espaces Naturels Hauts-de-France



Mardi 8 juillet

Club informatique à 14h30 à L'interm@de à Marquise

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Mercredi 9 juillet

Atelier origami à 10h à L'interm@de à Marquise

Lectures et comptines patoisantes à 15h à la

bibliothèque de Wierre-Effroy

Jeudi 10 juillet

Atelier 2 Caps numérique à 14h à L'interm@de à Marquise

Sortie nature avec Caroline Généau : entre dunes et marais - Départ Wissant à 14h30



Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Vendredi 11 juillet

Cani-rando avec Espace Cyn'biose à Wissant à 9h30

Samedi 12 juillet

Atelier jeunesse vidéo-mapping à 9h30 à L'interm@de à Marquise

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Dimanche 13 juillet

Rando sophro avec Florence Péciaux : déconnecter dans les dunes de la Slack - à 10h, départ Ambleteuse

Lundi 14 juillet

Bal(l)ade contée et chantée avec Roland du Mont Gambier à 10h30 : sur la route de nos légendes - Départ Wissant | à 14h30 : balade fantastique, lutins, trolls et géants - Départ Ambleteuse

Forteresse de Mimoyecques : visite des zones interdites et des coteaux à 14h30

Mardi 15 juillet

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Jeudi 17 juillet

Randonnée avec l'office de tourisme autour de Mimoyecques - Départ Landrethun-le-Nord à 9h30

Club informatique à 14h30 à L'interm@de à Marquise : gestion du smartphone

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Samedi 19 juillet

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Dimanche 20 juillet

Rando sophro avec Florence Péciaux : lâcher prise à Wissant - à 10h, départ Wissant

Lundi 21 juillet

Bal(l)ade contée et chantée avec Roland du Mont Gambier à 10h30 : sur la route de nos légendes - Départ de Wissant | à 14h30 : balade fantastique, lutins, trolls et géants - Départ Ambleteuse



Mardi 22 juillet

Cani-rando avec Espace Cyn'biose à Leubringhen à 9h30



Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Jeudi 24 juillet

Sortie nature avec Caroline Généau : la formation du détroit du Pas-de-Calais et de la Manche - Départ Wissant à 9h30

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Vendredi 25 juillet

Randonnée avec l'office de tourisme vers les crans - Départ Audinghen à 9h30



Projection court métrage en stop motion à 17h30 à L'interm@de à Marquise

Samedi 26 juillet

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Dimanche 27 juillet

Rando sophro avec Florence Péciaux : détente absolue au Cap Gris-Nez - à 10h, départ Audinghen

Lundi 28 juillet

Atelier 2 Caps numérique à 9h30 à L'interm@de à Marquise

L'AGENDA des SORTIES

POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ-NOUS

+33 3 21 82 48 00

www.terredes2caps.com

Terre des 2 caps Tourisme

RÉSERVEZ SUR
LA BILLETTERIE
EN LIGNE ICI →



SOPHROLOGIE

LE 13. LE 20 ET LE 27 JUILLET
LE 03 AOÛT



RANDO

LE 17. LE 25 ET LE 29 JUILLET
LE 05. LE 14 ET LE 19 AOÛT



BAL(L)ADE

LE 14. LE 21 ET LE 31 JUILLET
LE 04. LE 11 ET LE 25 AOÛT



NATURE

LE 10 ET LE 24 JUILLET
LE 07 ET LE 21 AOÛT



CANI-RANDO

LE 11 ET LE 22 JUILLET
LE 01. LE 08 ET LE 22 AOÛT



Forteresse de Mimoyecques : visite des zones interdites et des coteaux à 14h30

Mardi 29 juillet

Randonnée avec l'office de tourisme vers le Mont de Couple - Départ Wissant à 9h30

Club informatique à 14h30 à L'interm@de à Marquise



Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Jeudi 31 juillet

Bal(l)ade contée et chantée avec Roland du Mont Gambier à 10h30 : sur la route de nos légendes - Départ Wissant | à 14h30 : balade fantastique, lutins, trolls et géants - Départ Ambleteuse

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Vendredi 1^{er} août

Cani-rando avec Espace Cyn'biose à Wissant à 9h30

Samedi 2 août

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Dimanche 3 août

Rando sophro avec Florence Péciaux : lâcher prise - à 10h, départ Wissant

Lundi 4 août

Bal(l)ade contée et chantée avec Roland du Mont Gambier à 10h30 : sur la route de nos légendes - Départ Wissant | à 14h30 : balade fantastique, lutins, trolls et géants - Départ Ambleteuse

Mardi 5 août

Randonnée avec l'office de tourisme autour de Mimoyecques - Départ Landrethun-le-Nord à 9h30

Club informatique à 14h30 à L'interm@de à Marquise : atelier Google Lens

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Jeudi 7 août

Sortie nature avec Caroline Géneau : la formation du détroit du

Pas-de-Calais et de la Manche - Départ Wissant à 9h30

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Vendredi 8 août

Cani-rando avec Espace Cyn'biose à Leubringhen à 9h30

Samedi 9 août

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Lundi 11 août

Bal(l)ade contée et chantée avec Roland du Mont Gambier à 10h30 : sur la route de nos légendes - Départ Wissant | à 14h30 : balade fantastique, lutins, trolls et géants - Départ Ambleteuse

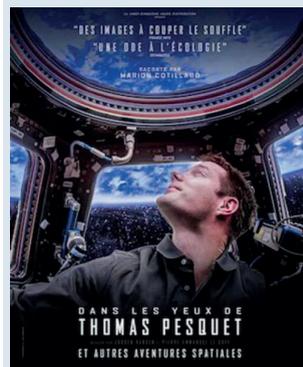
Mardi 12 août

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h



Sortie pédestre numérique à 15h30 à L'interm@de à Marquise

Nuit des étoiles. Projection « dans les yeux de Thomas Pesquet » à 20h30 et animation numérique : regarder les étoiles à 21h à L'interm@de à Marquise



Jeudi 14 août

Randonnée avec l'office de tourisme vers les crans - Départ Audinghen à 9h30

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Samedi 16 août

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Mardi 19 août

Randonnée avec l'office de tourisme vers le Mont de Couple - Départ Wissant à 9h30

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Jeudi 21 août

Sortie nature avec Caroline Géneau : entre dunes et marais - Départ Wissant à 14h30

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Vendredi 22 août

Cani-rando avec Espace Cyn'biose à Wissant à 9h30

Samedi 23 août

Visite guidée de la Forteresse de Mimoyecques à 15h

Lundi 25 août

Bal(l)ade contée et chantée avec Roland du Mont Gambier à 10h30 : sur la route de nos légendes - Départ Wissant | à 14h30 : balade fantastique, lutins, trolls et géants - Départ Ambleteuse

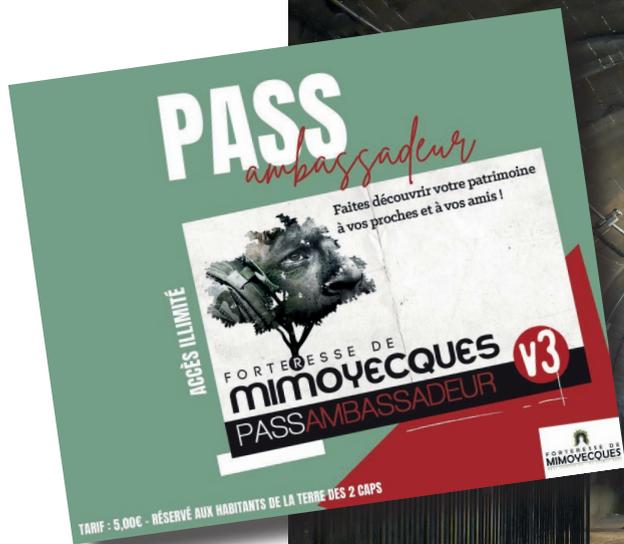
Forteresse de Mimoyecques : visite des zones interdites et des coteaux à 14h30

Renseignements et réservations auprès des différents équipements.

LA FORTERESSE DE MIMOYECQUES

BASE SECRÈTE "LE CANON DE LONDRES"

V3



OUVERTURE
DU 12.04
AU 12.10
2025

Plongez au cœur de la base secrète V3 à Landrethun-le-Nord

www.mimoyecques.fr



Forteresse de Mimoyecques

D249 entre Landrethun-le-Nord et Leubringhen | +33 (0)3 21 87 10 34 | mimoyecques@terredes2caps.com



NOUS CONTACTER

Communauté de Communes
de La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 MARQUISE

Horaires
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h45 à 17h15

Par tél : 03 21 87 57 57
Par mail : contact@terredes2caps.com

NOUS SUIVRE

Suivez l'actualité de la communauté de communes
et de ses équipements en téléchargeant
l'application mobile « Ma Mairie en Poche »



www.terredes2caps.fr

LaTerredes2Caps

Directeur de la publication : Francis BOUCLET
Rédaction et mise en page : service Communication
Impression : Imprimerie Leclerc - 12 000 exemplaires
Dépôt légal : À publication - n°ISSN : 1969-0584



Journal imprimé sur papier certifié PEFC 100%